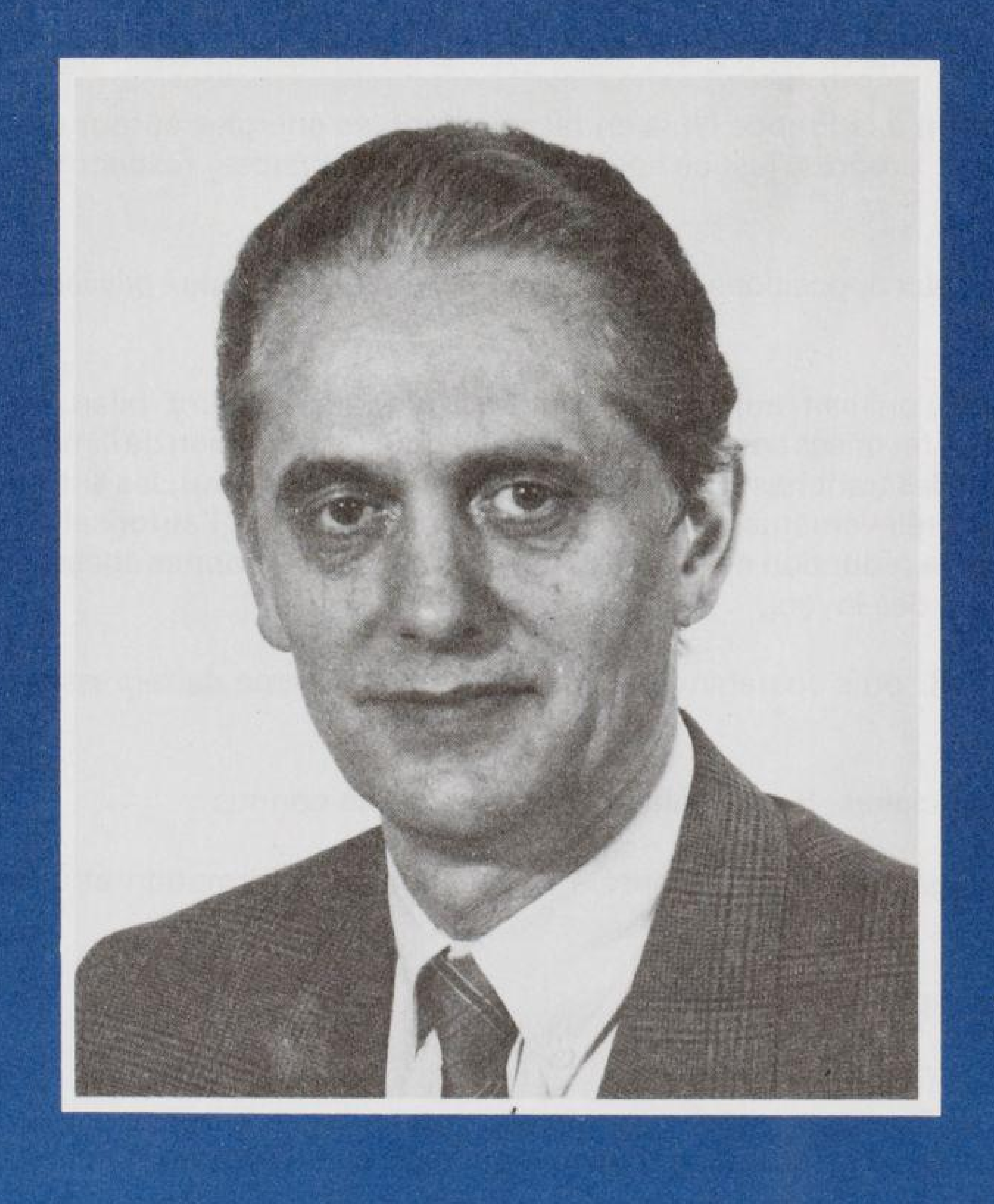
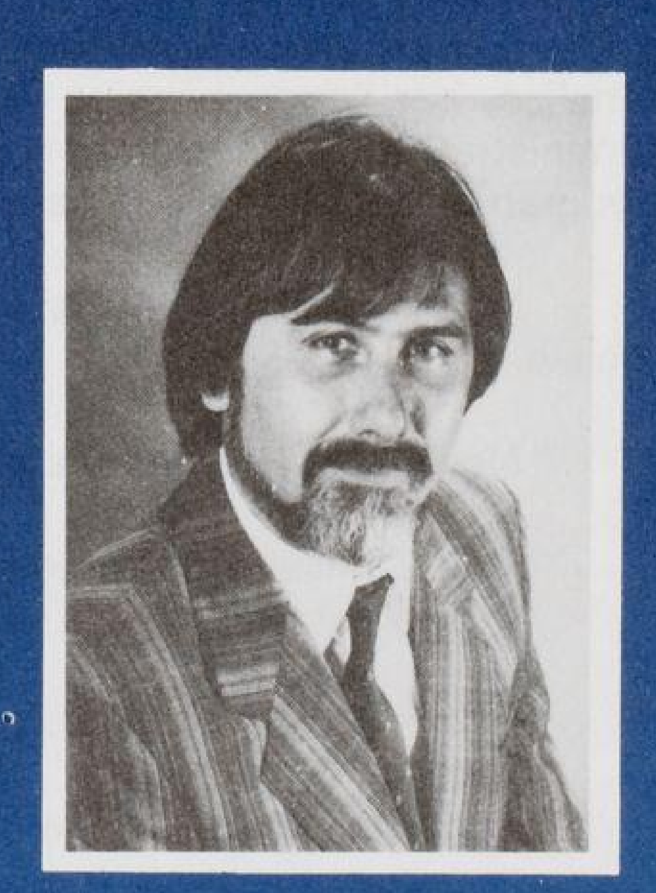
LA FRANCE UNIE

JEAN-BAPTISTE VIALLON





SUPPLEANT FRANÇOIS RENAUD

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988. VU LE CANDIDAT.

Madame, Monsieur,

Le 5 juin, vous avez confirmé votre vote de l'élection présidentielle en me plaçant nettement en tête des candidats du premier tour. Le 12 juin, la victoire est possible : le total des voix de gauche est nettement supérieur à celui obtenu par la droite. Le candidat du R.P.R. ne peut l'emporter qu'avec les voix du Front National.

Aussi l'enjeu est clair : tous ceux qui veulent donner à François Mitterrand la majorité parlementaire dont il a besoin doivent se rassembler pour battre la droite.

Seule cette majorité parlementaire peut permettre demain, de reprendre le chemin du progrès. Nous pouvons, ensemble, donner toutes ses chances à la 2e circonscription de Côte-d'Or.

Le choix du second tour est encore plus simple que celui du premier :

— donner toute sa dimension à la France Unie en rassemblant les énergies autour des valeurs de la démocratie : progrès, justice sociale, égalité des chances, respect des autres ;

— ou au contraire en revenir aux oppositions, aux divisions, à l'intolérance et aux privilèges des notables.

Dans notre circonscription, on sait aujourd'hui qui va défendre le lourd bilan du gouvernement Chirac : les plus riches favorisés par les allègements d'impôt (suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, réduction des tranches supérieures de l'impôt sur le revenu), les autres pénalisés par l'augmentation des prélèvements sociaux, par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, par la réduction de la couverture sociale des personnes âgées et des grands malades, par la flambée des loyers.

Voter pour le candidat R.P.R. ou s'abstenir c'est soutenir le programme de régression sociale.

Nous, nos orientations sont claires, les moyens d'action sont déjà connus :

— 1,2 milliard de francs dégagés pour la priorité à l'éducation, à la formation et à la recherche ;

— 2 milliards de francs pour plus de solidarité ;

— Partage de l'effort et des fruits de l'effort ;

— Plus de justice sociale grâce à l'instauration d'un revenu minimum d'insertion sociale.

AUCUNE BONNE VOLONTÉ NE SERA DE TROP POUR LES TÂCHES QUI NOUS ATTENDENT.

DIMANCHE, AUCUNE VOIX NE DOIT MANQUER AU CANDIDAT DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE.

I.C.O. DIJON